

Jarne

Avez-vous visité
notre site Internet ?
www.lajarne.fr



n°5

Septembre 2009

INFORMATION MUNICIPALE - COMMUNE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE

Page 2 : Editorial
Les dossiers « techniques »

Page 3 : Actualité municipale
Page 4 : Vie jarnaise
Page 5 : Vie associative

Page 6 : Jeunesse
Page 7 : Informations
Page 8 : Histoire et patrimoine

Editorial

Chers amis, chers jarnais,

Tout le monde a repris le travail, les jeunes sont rentrés dans leurs établissements scolaires et la météo a changé : les vacances, c'est donc bien terminé !

En mairie tout est reparti aussi, nous avons profité des vacances pour faire des travaux de voirie et pour préparer les dossiers. Nous avons aussi réalisé des travaux dans notre école car nous avons cette chance d'avoir une classe de plus depuis la rentrée. Les accès vers l'école ont été sécurisés.

Tout le monde nous félicite pour les travaux d'aménagements du centre bourg et nous y sommes sensibles. Cependant nous avons encore à régler des problèmes de circulation, et de stationnement. Du cimetière à la rue de l'église, rien n'a été fait et c'est normal. Nous avons un beau projet pour ce secteur mais il faut attendre le moment propice pour le faire.... Notre porte-monnaie n'est pas élastique et nous ne voulons pas nous endetter au-delà du raisonnable.

Autre sujet de satisfaction, les associations. Cet été le comité des fêtes a réalisé de très belles performances en rassemblant les Jarnais comme on ne l'avait pas vu depuis des années. Un immense merci aux anciens membres qui sont venus aider spontanément la nouvelle équipe. Je n'oublie pas bien sûr tous les nouveaux bénévoles et j'associe bien évidemment les membres des autres associations qui donnent de leur temps pour le plaisir de tous.

Cet été nous avons dû par deux fois, réagir à des « invasions » de caravanes. Disposant d'un terrain spécifique, j'ai pu utiliser une procédure d'expulsion et les « séjours » ont été très courts. Je dois remercier et féliciter les services de la Préfecture qui m'ont tout de suite suivi et se sont montrés très efficaces !!

Le conseil municipal s'est momentanément senti impuissant pour résoudre les problèmes internes du golf puisqu'il s'agit d'une entreprise privée exerçant son activité sur des terrains également privés. Finalement, malgré des articles de presse alarmistes, la bonne volonté des différents partenaires semblent avoir eu gain de cause pour trouver une solution commune. Comme je le souhaite personnellement et comme nous le souhaitons tous ardemment, l'activité du golf devrait donc se prolonger au moins durant une année. Ce délai permettra certainement pour l'avenir d'établir les bases durables d'une nouvelle organisation pour le plus grand plaisir des golfeurs.

Un bus toutes les heures à La Jarne : on en rêvait, la CDA l'a fait. Réjouissons-nous ! certes il faut s'en réjouir mais maintenant c'est à vous, c'est à nous de faire perdurer ce grand progrès. J'entends par là que s'il n'y a pas assez de monde dans les bus, ils ne seront pas éternels. Je compte donc sur vous pour comprendre rapidement que le véhicule de l'avenir pour vos petits déplacements n'est plus votre sacro-sainte voiture !!

Pour terminer, je vais vous parler en tant que représentant de la CDA à la Coursive. La Coursive est une scène nationale, on y présente des spectacles de très grande qualité. Certains artistes parcourent le monde entier et font halte à La Rochelle, nous pouvons en être très fiers. Renseignez-vous sur le programme de cette année, si vous avez perdu l'habitude d'aller aux concerts, au théâtre, au cirque vous avez oublié (sûrement) comme le spectacle vivant vous transporte dans un univers magique, et c'est mille fois mieux qu'à la télé.

A tous je souhaite un automne paisible et je vous donne rendez-vous dans le futur bulletin que nous concocte la commission communication.

A bientôt

Votre Maire,
Guy Coursan

Directeur de la publication : Guy Coursan
Rédactrice en chef : Barbara de Montbron
Secrétaire de rédaction : Pascale Martin

Maire de la Jarne : mairie.tj@wanadoo.fr - BP n°1 rue de l'Eglise - 17220 LA JARNE

Création impression : Imprimerie Rochelaise le nouvel R. - 05 46 34 30 05
Dépôt légal : 1944 Septembre 2009
Crédits photos : Mairie de La Jarne

Imprimé avec encres végétales
sur du papier issu de forêts gérées durablement
PEFC 10-31-1240 dans le respect
de la charte Imprim'vert



« Les dossiers techniques »

L'été a été propice à la sécurisation de notre école et de la rue du Harbourg, lieu de passage inévitable par nos petits Jarnais pour rejoindre l'école. Le parcours de la place de la Liberté à l'école est jalonné de barrières de protection préservant ainsi la sécurité des piétons. Les véhicules peuvent désormais se stationner de manière ordonnée sur le parking du Harbourg fraîchement créé.



Parking sécurisé rue du Harbourg

La sécurisation et l'entretien de nos rues sont également au cœur de nos préoccupations.

Quelques rues du centre bourg sont limitées à 30 km/h.

Le chemin de RONFLAC est désormais rénové et sécurisé.

La rue du Harbourg a vu cet été ses trottoirs rajeunis et sécurisés.

Nous avons par ailleurs fortement sollicité le département et obtenu un accord pour la construction d'un ouvrage au carrefour des Mouettes sur la route de SURGERES. Celui ci permettra le ralentissement des véhicules entrant dans la Jarne.

En direction d'Angoulins, nous attendons avec impatience l'accord du département pour la limitation de la vitesse au niveau des nouveaux arrêts de bus à VUHE.

Pour les commerces Jarnais, le parking à proximité du tabac et de la Boulangerie était également une de nos priorités ; sa rénovation vient juste d'être terminée.

Des réflexions sont en cours concernant l'aménagement du carrefour de la rue des 4 chevaliers, du complexe sportif, du lotissement de la Prée et de la rue allant à la salle Mélusine.



Travaux école clôture intérieure

((Rappel « Zone 30 »

RUE VIVONNE

Depuis quelques mois, dès l'ouverture de la rue Vivonne. Les usagers et riverains ont pu profiter de l'embellissement de la rue. Or, nous constatons que le nouvel aménagement (effacement des trottoirs) est très mal utilisé principalement par les riverains. Nous vous rappelons que l'ensemble des parties en béton désactivé est réservé à la circulation des piétons, cependant nous constatons que les véhicules stationnent sur la totalité de la partie béton désactivé, ce qui présente un problème pour la circulation des piétons et pour l'ouverture des volets contre les façades. Nous constatons également que certains riverains ne respectent pas la stationnement unilatéral alterné et stationnent uniquement le long de leur maison sans se soucier du règlement.

Le stationnement doit se faire du côté autorisé, principalement sur chaussée et légèrement sur la partie béton désactivé.

Par conséquent, dans l'intérêt général, utilisons au mieux la réglementation en vigueur afin que la convivialité de cette rue perdure.

DÉFINITION

Article R.110-2 du code de la route

« Zone 30 » section ou ensemble de voies constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, la vitesse des véhicules est limitée à 30km/h.

Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police. Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation et l'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable.

La « zone 30 » est un espace public où l'on cherche à instaurer un équilibre entre les pratiques de la vie locale et la fonction circulatoire en abaissant la vitesse maximale autorisée pour les véhicules. Ceci doit aider au développement de l'usage de la marche en facilitant les traversées pour les piétons et l'usage du vélo en favorisant la cohabitation des vélos avec les véhicules motorisés sur la chaussée.

ZONE 30 : SÉCURITÉ ET CONVIVIALITÉ

La zone 30 est née d'une volonté politique d'améliorer la sécurité et le cadre de vie. Elle concerne les lieux où les fonctions urbaines sont prépondérantes par rapport à la circulation (habiter, se détendre, communiquer...).

Quelques chiffres : En milieu urbain, 40 % des personnes tuées et 50 % des blessés sont des piétons ou des usagers de deux roues légers.

Parmi ces victimes, les enfants de moins de 15 ans et les plus de 65 ans sont les plus touchés. La « zone 30 » vise à améliorer ce triste constat, en modifiant progressivement et durablement les comportements de conduite.

- La distance d'arrêt du véhicule est réduite de moitié
- le choc perd 65% de son intensité et le degré de gravité est atténué.

CÔTÉ QUALITÉ DE VIE

Réduire la vitesse à 30 Km/h permet un meilleur partage de l'espace public par les usagers :

- Facilitation des déplacements à pied et à vélo
- maintien de l'écoulement du trafic
- minimisation du bruit et de la pollution (nocive et visuelle)
- animation plus agréable du quartier.

Autant de bonnes raisons qui incitent tous les JARNAIS à adopter de nouveaux comportements, TOUS les usagers de la rue sont concernés, qu'ils soient à pied, en vélo, mobylette, scooter ou, bien sûr, en voiture.

POUR CONCLURE : RÉGLEMENTATION GÉNÉRALE À L'INTÉRIEUR DE LA « ZONE 30 »

Outre le respect des règles de base du code de la route, les usagers ne doivent pas dépasser 30 km/h. Les passages piétons sont supprimés. MAIS l'automobiliste doit s'arrêter ou ralentir pour laisser passer le piéton engagé.

ATTENTION, la priorité à droite devient la règle.

LE MOT DU MAIRE

Ma définition de la zone 30 : « *je considère qu'une zone 30 est avant tout un espace piéton sur lequel on autorise la circulation des automobiles* ».

Je compte sur vous tous pour utiliser au mieux ces nouveaux aménagements et rendre la vie à la Jarne toujours plus agréable.

*Le policier municipal,
Arnaud PAUTRAT*

APPEL A CANDIDATURE pour le recensement de 2010

En janvier 2010, la commune procédera au recensement de la population. A cette fin, nous lançons un appel à toutes les personnes susceptibles d'être intéressées pour effectuer la collecte des documents. La fonction d'agent recenseur nécessite notamment :

- une certaine disponibilité
- le sens du contact
- discrétion et méthode
- savoir écouter et transcrire.

Si vous êtes intéressé, merci de bien vouloir vous faire connaître au secrétariat de la mairie.

((La Jarne fête l'été

Une foule s'anime sur la place de la liberté à La Jarne ce samedi 20 juin : une centaine d'exposants viennent d'arriver pour installer tables, chaises, bibelots en tout genre à l'occasion du vide grenier organisé par le comité des fêtes. La foule est nombreuse, à l'affût d'une bonne affaire ou d'un coup de cœur.

Ce fut un franc succès pour la petite commune, qui, pour l'occasion avait également organisé un méchoui en plein air. Environ 350 personnes se sont rassemblées pour déguster les 5 moutons rôtis que l'équipe du comité a préparé dès 16 h. Un groupe de chanteurs et musiciens s'est joint à l'assemblée plus tard dans la soirée pour fêter avec eux le début de l'été.

Au vu des rires et échanges observés lors de cette journée, on ne peut que se satisfaire du travail accompli par le comité et espérer que l'expérience sera renouvelée l'année prochaine.



Diner-spectacle à 20 h le 6 Novembre salle Mélusine

"Le souper de départ, en route pour la nouvelle France", est un spectacle raconté par Jean-Luc Labour avec les personnages de ronde de nuit de La Rochelle et chanté par Jean-Marc Desbois.

Le prix est de 29 € (spectacle et repas compris).
Les réservations se font au 05 46 44 96 48.

Nathalie COPPOLANI

((Sortie des Aînés

Le Jeudi 10 Septembre, la Mairie et le CCAS ont convié leurs Aînés pour une sortie d'une journée. 88 Jarnais sont partis de bonne heure en direction de Saumur où ils ont assisté à une présentation du Cadre Noir puis, après le déjeuner, ont fait une balade dans le parc des Chemins de la Rose à Doué La Fontaine avant de terminer cette belle journée par une visite de la cave du Domaine Percher suivie d'une dégus-



tation. Il faisait beau et tout s'est déroulé dans une ambiance très amicale.

Fêtes des Voisins

Le samedi 29 Août

"Aux Bleuets" les habitants se sont réunis autour d'un barbecue. Convivialité et amitié. En après-midi, partie de pétanque pour les adultes et cinéma en nocturne pour les enfants.

Le samedi 27 juin

La petite rue Jean Guiton a fêté les 30 ans de son existence.

Les habitants se sont réunis en toute convivialité autour d'une grande tablée placée au milieu de la rue pour accueillir les nouveaux venus dans le lotissement et se raconter, comme il s'entend entre voisins, des histoires de voisins.



Cette "rue en fête" a permis de passer une joyeuse soirée de bombance bien arrosée sans qu'aucun voisin ne se plaigne du bruit puisque nous étions tous présents, sauf les absents, bien entendu.

Nous remercions Jean-Marie Colas d'avoir eu cette merveilleuse idée de nous réunir tous en cette occasion, ainsi que Guy Coursan qui nous a fait le plaisir de nous faire une petite visite, et nous nous promettons de remettre ça l'an prochain".

Bernard Marcelé

Soutien scolaire

Nous recherchons des personnes (étudiants, retraités ou autre) motivées pour effectuer du soutien scolaire auprès de jeunes élèves de niveau collège et primaire.

Si vous êtes intéressés,
faites-vous connaître
auprès de la Mairie :
05 46 56 63 64

((Transport scolaire

La Communauté d'Agglomération de La Rochelle restructure son offre de transports publics qui devient Yélo.

A compter de septembre 2009, la Communauté d'Agglomération assurera ainsi le transport des collégiens et lycéens scolarisés et résidant sur son territoire.

L'abonnement scolaire Yélo permet désormais de se déplacer pour le trajet domicile-école en bus, mais aussi sur toutes les lignes de l'agglomération, tous les jours y compris le samedi (sauf dimanches, jours fériés et grandes vacances), pour un nombre de trajets illimité.

Le tarif de ce nouveau service est fixé à 8 euros par mois.

Le CCAS se propose d'aider les familles boursières dont les enfants sont collégiens ou lycéens. Vous voudrez bien, si tel est votre cas, vous faire connaître en mairie

avant le 15 octobre, dernier délai, afin de pouvoir décider, en commission, la somme qui pourrait être attribuée à chacune des familles.

Se munir :

- D'un certificat de scolarité,
- Attestation d'attribution de bourses.

((Forum des associations

Le Maire, trois Adjointes et quelques Conseillers municipaux étaient au rendez-vous ce samedi à 14 heures pour accueillir les Nouveaux Jarnais dans le salon de réception de la salle socio-culturelle Mélusine. Autour d'un café chaud et de jus de fruits frais, sans oublier les biscuits, un contact très cordial permit rapidement aux uns et aux autres de s'adopter mutuellement pour envisager de faire route commune sur les sentiers de la vie jarnaise. Pour ces récents arrivants notre village leur avait paru d'emblée accueillant. Petits et grands ne doutaient pas que leur insertion se ferait en douceur...

D'ailleurs il y avait beaucoup de monde pour prouver le dynamisme de la commune de La Jarne. La grande salle de Mélusine ressemblait à une immense ruche bourdonnante. Le grand portail était ouvert sur la pelouse de l'aire de jeu où des enfants, des ados et des adultes s'en donnaient à cœur joie, ballon au pied pour certains. Cette animation était due au rassemblement de toutes les associations jarnaises à l'occasion de leur premier Forum organisé par le 'Comité des Fêtes'. Le Président, hyperactif, coordonnait avec un plaisir apparent ce grand rassemblement.

Les différentes associations avaient dressé des stands individuels pour informer les Jarnais (anciens et nouveaux) de toutes les activités que leur offrait la commune. Les membres des associations sportives et culturelles sans oublier l'association des parents d'élèves, le club des retraités et celui des anciens combattants (voir la liste dans la rubrique « associations » de ce site internet) argumentaient avec ama-

bilité et patience pour promouvoir leurs fonctions au sein de la communauté jarnaise. Ce Forum des associations très réussi prit fin vers 18 h, car un autre rendez-vous les attendait : une balade découverte au cœur du village.

A 17 h 59, quelques gouttes d'eau (les seules de la journée) commencèrent à tomber et cela durant quatre minutes, suffisamment pour embarrasser les marcheurs, les trotteurs et autres joggeurs d'imperméables et de parapluies inutiles durant tout le périple qui suivit. De la salle Mélusine nous partîmes vers la Maison de retraite des Petites Vignes avant de rejoindre la vaste place de la Liberté au centre du village. Nous fîmes ensuite une pause culturelle très intéressante, journées du patrimoine oblige, concernant la remarquable façade de notre église. Après avoir constaté une fois de plus la réussite des travaux de voirie dans la rue de Buzay et la rue des Quatre Diables le groupe des marcheurs regagna Mélusine.

La faim ayant creusé l'appétit des sportifs et de leurs supposés supporters : les représentants des associations, les Jarnais de souche comme les tous nouveaux cernèrent lestement les placées devant la scène. Sur le mode de la « fête des voisins » où chacun apporte et partage ses victuailles, les agapes commencèrent au rythme d'un joyeux concert offert par l'association Lazy Jazz. Nous ne vous raconterons pas le reste de la soirée, mais nous vous invitons fortement à nous rejoindre quand vous le voulez et au plus tard lors du prochain Forum des associations... pour passer ensemble un très bon moment.



L'AJPE : Liste des choses à faire à la rentrée :

- Ranger les seaux, les pelles, le bikini et le barbecue.
- Ressortir le cartable et l'imperméable.
- Payer ses impôts.
- Reprendre le sport.
- Prendre des vitamines pour éviter la grippe.
- etc...

Allez... gardez le sourire !

L'AJPE est là pour vous et vient !

Notez vite les dates suivantes et venez partager de bons moments avec nous :

**Samedi 17 octobre 2009, 20h00 :
soirée « Années 80 »**

avec dîner et ambiance assurée !

Réservez dès maintenant, au 05.46.43.08.02
ou au 05 46 41 51 95

**Dimanche 15 novembre 2009 :
bourse aux jouets.**

(Renseignements auprès des membres de l'AJPE ou aux numéros ci-dessus)

Et n'oubliez pas... tous les bénéfices dégagés par les actions de l'AJPE sont entièrement restitués aux écoles jarnaises sous forme de spectacles ou de subventions.

« L'AJPE, ce n'est que pour les enfants ! »

Bonne rentrée à tous,

L'AJPE

La rentrée du Tennis Jarnais

Gardons la forme, et oublions la crise en faisant un peu de sport.

Pour cette rentrée nous vous donnons 2 rendez-vous.

Tout d'abord le **samedi 19 Septembre** au forum des associations où nous serons présents pour présenter le club et procéder aux inscriptions.

Nous organisons aussi cette année une journée portes ouvertes, le **dimanche 27 Septembre**, pour donner la possibilité à chacun, enfants et adultes, de venir s'essayer sur le court. Rendez-vous dimanche matin à partir de 10 h pour échanger quelques balles ou simplement venir découvrir le club.

Les enfants seront encadrés de 14 h à 16 h, par un professeur de tennis diplômé d'état. Un goûter sera offert à 16h30 aux enfants présents, et pour finir la journée,

l'Assemblée Générale du club se tiendra à 17 h au club house, suivi d'un apéritif.



Cette année, en plus de l'école de tennis, des cours adultes seront proposés. Ces derniers seront encadrés par Frédéric BERNIER. Cet habitant de La Jarne, vient cette année donner de l'élan à l'encadrement sportif des adhérents du club.

Pour cette saison 2010, deux équipes hommes sont engagées pour les championnats départementaux.

Nous adressons un grand coup de chapeau aux vétérans de plus de 55 ans qui cette année, après de très bons résultats, montent en première division. Bravo encore ! Ecole de tennis (Mercredi après midi de 14 h à 16 h)

Cours adultes (horaires à définir à l'inscription).

Venez nombreux

Sportivement

((Club de gym, yoga et marche

Informations et adhésions pour l'année 2009 - 2010

Les cours ont repris début septembre :

GYMNASTIQUE DOUCE, à la salle Mélusine, avec Michèle ROY

- le mardi de 18h15 à 19h15 et

- le jeudi de 10h à 11h

(suivant le nombre d'inscriptions)

GYMNASTIQUE TONIQUE, à la salle Mélusine, avec Michèle ROY

- le mardi de 19h30 à 20h30

- le jeudi de 19h à 20h

YOGA, à la salle des chevaliers, avec Christine LAURE

- le mercredi de 17h à 18h15

- le mercredi de 18h30 à 19h45

- le mercredi de 20h à 21h15

MARCHE organisée par Marie-Pierre GUILLAS

- le lundi de 9h à 12h

- le jeudi de 14h à 17h.

Inscriptions auprès de l'un des membres du bureau de l'association :

- Marie Pierre GUILLAS, présidente 05 46 27 15 09 Marche-gymnastique.

- Josette FEMOLANT, secrétaire adjointe 05 46 44 44 50 - Gymnastique.

- Chantal BERNARD Animatrice 05 46 56 78 31.

Le comité des fêtes

Organise, le 12 Décembre, un marché gastronomique ainsi que le réveillon de la St Sylvestre, le jeudi 31 décembre.

Informations et inscriptions dès fin septembre au 05 46 56 63 02 ou 05 46 29 12 64).

((Même pas rouillée...

Comme partout en France, jeudi 3 septembre, les petits jarnais ont rejoint l'Ecole de la Pierre Levée. Parents et enfants étaient très heureux de se retrouver mais à 8 h 30 pétantes la cloche, qui n'était même pas rouillée, a sonné l'heure de la rentrée et a ainsi obligé les uns et les autres à se séparer. Si du côté de l'école élémentaire cette séparation se faisait sans problème, du côté de la maternelle c'était pour les petits nouveaux un peu plus difficile. Mais, le savoir faire de l'équipe éducative a permis très vite d'essuyer les larmes et de faire participer ces « p'tits bouts » aux activités de la classe.

Ecole maternelle :

C'est en effet 87 enfants, contre 80 l'an passé, qui ont été accueillis par Mesdames JEZEQUEL, Directrice, Mme LETRIBOT, Mme BOURGEAUD-PEDELUCQ (lundi et mardi) et Mme BATARD, (jeudi et vendredi) accompagnées des ATSEM, Mmes MATHE, PAILLEY, BOUYER et GRASSAUD, et de l'EVS Mme PIERRE soit 23 en grande section, 28 en moyenne et 36 petits nouveaux qui selon un planning préétabli ont effectué une rentrée échelonnée sur la semaine.

Ecole Primaire :

L'ouverture du lotissement de La Prée a contribué à l'ouverture d'une nouvelle classe. L'effectif est ainsi passé de 135 à 156 qui se répartissent en 6 classes :

- Mr MÉREAU, Directeur, CM1/CM2, 27 élèves. Mlle VÉRON, remplace Mr MÉREAU le vendredi (décharge de direction).
- Mme TEYSSÈDRE, CP, 25 élèves.
- Mlle ACCARY, CP/CE1, 25 élèves.
- Mme LARMAILLARD, CE1/CE2, 26 élèves.
- Mlle OLLIVIER, CE2/CM1, 26 élèves.
- Mr DUPONT, CM2, 27 élèves.

- Mr CHARAZAC, titulaire mobile assurant les remplacements dans les écoles de la circonscription.

- Mme GAULT, emploi Vie Scolaire.

- Mme BUREAU, Auxiliaire Vie Scolaire.

Pendant les vacances des travaux ont été effectués pour mieux accueillir ce petit monde : la cour intérieure a été clôturée afin qu'aucun ne puisse faire l'école buissonnière, la nouvelle classe a été aménagée dans la salle informatique, cette dernière a été transférée dans la classe maternelle inoccupée. Le couloir a été repeint, et la plupart des volets ont été motorisés.

Restaurant scolaire :

Les enfants peuvent prendre leur repas au restaurant scolaire où Mesdames NAUD et FAURE préparent une cuisine familiale qui, nous l'espérons, sera appréciée par tous. L'encadrement est assuré par Soledad ARPIN et Stéphanie GIRE assistées de Mmes AUDAIRE, MORIN et FAVREAU qui sont aussi chargées de l'entretien des locaux de l'ensemble du groupe scolaire.

Comme l'an passé l'élaboration des menus est contrôlé par une diététicienne.

Nouveauté !

• Selon les recommandations du GEMRON (Groupe d'Etude des Marchés Restauration Collective et Nutrition) au moins 4 menus sur 20 contiendront un fromage ayant un taux de calcium compris entre 100 et 150 mg par portion et au moins 8 menus sur 20 contiendront un fromage ayant un taux de calcium supérieur à 150 mg par portion. Cette augmentation de calcium est destinée à réduire de 25 % la population des sujets ayant des apports calciques en dessous des apports nutritionnels conseillés.

• Côté pratique : Cette année, la commune a décidé d'offrir à chaque enfant de la maternelle et du CP une serviette tissu qui a été réalisée bénévolement par une grand-mère jarnaise de plus de 80 ans que nous pouvons remercier au passage. Ces serviettes seront aussi entretenues par l'école.

Comme l'an passé, pour éveiller le goût des enfants et afin de leur apprendre à manger de tout, les enfants se verront proposer un menu à thème afin de les sensibiliser à des saveurs différentes, en octobre la semaine du goût ne sera pas oubliée, les produits « bio » vont commencer à être utilisés, mais il ne faut pas oublier que la restauration scolaire n'assure qu'un quart des repas de l'année et que c'est en famille qu'il faut débiter et poursuivre cet apprentissage.

• Projet : il faut bien reconnaître que devant l'augmentation des effectifs et le succès de notre cantine il va falloir faire face à nos engagements et réaliser au plus vite la transformation de cette cantine afin d'accueillir les enfants dans de meilleures conditions. Il nous faut aussi penser au préau et aux toilettes qui mériteraient aussi d'être rénovés. Nous le ferons !

• En ce qui concerne le risque de la grippe A un dépliant émanant de l'Education Nationale "Vous informer sur la grippe A/H1N1 et la scolarité de votre enfant" a été distribué aux élèves et des consignes d'hygiène à faire respecter ont été diffusées à l'ensemble du personnel communal proche des enfants. Bienvenue aux nouveaux dans notre école et dans notre commune.

Merci au personnel pour leur sérieux et leur dévouement.

***Bon courage
et bonne année scolaire à tous***

((Local d'jeun's

Cet été a été riche en loisirs pour nos jeunes Jarnais.

Nos ados ont profité pleinement d'un séjour de vacances au centre de plein air de Lathus dans la Vienne. Tout au long de la semaine ces jeunes, âgés de 13 à 17 ans, ont participé à un panel d'activités : Kayak, Spéléologie, baignade en rivière...

Les plus jeunes (9/12 ans) ont progressé en équitation sur un stage d'une semaine au centre équestre de la commune. Ils se sont épanouis sur divers loisirs : rallye nature, promenade en barque dans le

marais poitevin, visites, baignades...

Après ces vacances d'été, source d'échanges et de découvertes, le local d'jeun's a fait sa rentrée !

A cette occasion, les animatrices, Soledad et Stéphanie (nouvelle coéquipière) ont invité les parents à partager le verre de l'amitié le mercredi 2 septembre.

Durant ce moment convivial, les attentes et envies de chacun ont été prises en compte pour l'élaboration du programme. Ainsi, de nombreuses sorties et activités diverses seront proposées tout au long de l'année, en lien avec l'environnement,



la découverte de nouvelles activités culturelles, physiques et sportives... à très bientôt au local d'jeun's !

**Inscriptions auprès de SOLEDAD
au 06 48 23 66 82
05 46 56 65 32**

((Parent au quotidien

« Le OUI et le NON pour grandir »

Le SIVU Angoulins / La Jarne en partenariat avec la délégation Territoriale d'Action Sociale La Rochelle-Ré et le Conseil Général de la Charente-Maritime vous propose des rencontres entre parents pour partager leurs expériences, renforcer leurs savoir-faire et le plaisir à vivre en famille.

Séances gratuites ouvertes à tout parent, grands-parents et toute personne concernée par l'éducation des enfants. Un groupe de professionnels intervenant dans le domaine social, médico-social et de l'enfance propose un module de 6 séances sur le thème de la parentalité, 6 séances de 2 h 30 réparties sur 6 semaines.

1^{re} séance : C'est quoi pour vous être parent ?

2^e séance : Donner un sens au « NON ».

3^e séance : Communication parent-enfant.

4^e séance : Les besoins des parents et des enfants.

5^e séances : En quoi dire « OUI » aide à grandir ?

6^e séance : Bilan.

**Les séances se dérouleront les
Mardi après-midi de 13h30 à 16h00
A la Bibliothèque d'Angoulins**

**Pour toute demande d'information,
pour les inscriptions aux 6 séances
Contactez Michel CLABAUX
(coordinateur PEL)**

au 06.32.68.80.83 ou 05.46.44.41.05



Passeport Loisirs Jeunes

Cette année encore 20 adolescents âgés de 12 à 18 ans ont pu profiter de l'action proposée par la ville de La Rochelle en partenariat avec le SIVU Angoulins / La Jarne. Les Jeunes Angoulois et Jarnais ont, grâce à cette initiative, bénéficié des transports gratuits en juillet et août sur l'ensemble de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, et pratiqué plus d'une dizaine d'activités sportives telles que le tennis, le golf, du squash, de l'escrime, du canoë, du kayak de mer, de la moto... ou culturelles comme de la percussion ou danse africaine, une entrée au cinéma, visite de musées : musée maritime, musée Beaux Arts...

En attendant que l'action soit reconduite en 2010, nous vous souhaitons une bonne rentrée.

Informations

((Passeport biométrique

Le nouveau passeport se délivre dans certaines mairies du département, pour l'arrondissement de LA ROCHELLE :

- Mairie d'Aytré
- Mairie de Chatelaillon
- Mairie de Courçon
- Mairie de Lagord
- Mairie La Jarrie
- La Rochelle
- Mairie de Marans
- Mairie de St Martin de ré.

Les usagers peuvent déposer leur demande dans toute mairie de leur choix retenue au titre de ce dispositif, sans distinction du lieu ou du département de domiciliation. L'usager devra par contre obligatoirement venir récupérer son passeport dans cette même mairie.

Liste des pièces à fournir :

- copie de l'acte de naissance à demander à la mairie du lieu de naissance.
- 2 photos.
- Copie de la carte d'identité ou ancien passeport.
- Justificatif de domicile.
- Timbres fiscaux :
 - * personne majeure 88.00 €
 - * personne de plus de 15 ans 44.00 €
 - * personne de moins de 15 ans 19.00 €

Les photos d'identité peuvent être réalisées en mairie contre un timbre fiscal supplémentaire de 1 €

Mairie d'Aytré 05.46.30.19.19

Horaires d'ouverture du lundi au vendredi : 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30
Prise de rendez-vous - pas de possibilité de réaliser les photos sur place.

Mairie de La Jarrie 05.46.35.80.27

Horaires d'ouverture lundi : 15 h à 19 h
Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h 30

Prise de rendez-vous - possibilité de réaliser les photos sur place.

Mairie de Chatelaillon 05.46.30.18.18

Horaires d'ouverture du lundi au vendredi : 9 h à 12 h 30 et de 13 h 45 à 17 h 30
Permanence le samedi matin - possibilité de réaliser les photos sur place

Mairie de La Rochelle 05.46.51.51.53

Horaires d'ouverture lundi de 8 h 45 à 16 h 20.

Du mardi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 20.
Permanence le samedi matin de 10 h à 12 h - possibilité de réaliser les photos sur place.

((10, 12 et 13 novembre : trois journées pour l'emploi !

A l'occasion de l'achèvement des travaux de rénovation du site de Bel Air qui mobilise et fédère sous son toit de nombreux acteurs de l'emploi, de l'insertion professionnelle et de la création d'entreprise, l'association Maison de l'Emploi et la Communauté d'Agglomération organisent trois journées pour l'emploi. Premier temps fort le 10 novembre avec le Salon de l'emploi et du recrutement organisé dans la grande halle de l'espace Encan de 10h à 17h. Les demandeurs d'emploi pourront rencontrer de nombreux dirigeants d'entreprises et déposer leurs candidatures en un seul jour, sur un seul lieu. Jeudi 12 et vendredi 13 novembre : la Maison de l'Emploi et la Cité des Métiers ouvrent leurs portes au public qui pourra explorer les bâtiments au gré de parcours autoguidés, assister à des ateliers thématiques, ou se familiariser avec la Cité des Métiers, espace « ressource » à toutes les étapes de la vie professionnelle. L'usager trouvera là une première réponse rapide, gratuite et confidentielle aux questions qu'il se pose concernant son orientation, sa formation, sa recherche d'emploi ou sa création d'activité.

**Renseignements : 05 46 55 34 21
ou www.maisonemploi.la-rochelle.fr**

Le Brave Rondeau

3^{ème} partie : les Rondeau au bord de la mer

Par suite de naufrages, les gardes côtes envoyés par l'Amirauté de La Rochelle ne réquisitionnaient que des habitants des villages côtiers. Or les Rondeau n'habitaient pas un village côtier à proprement parler. Mais les réquisitions s'opéraient dans les villages compris dans les deux lieues à partir du bord de mer, ce qui était le cas de La Jarne. Par ailleurs, les habitants d'Angoulins interdisaient le ramassage des "sars", le varech utilisé comme engrais pour les champs à moins d'être propriétaire de terres sur la commune, ce qui devait être le cas des Rondeau.

Inutile de dire que lorsque la nouvelle commençait à se répandre d'un naufrage dans les environs, les bonnes volontés n'attendaient pas la réquisition pour se servir elles-mêmes.

Il en résultait une course de vitesse entre ceux-ci et ceux qui venaient pour faire rétablir l'ordre, ce qui n'était pas toujours facile. Lorsque les autorités arrivaient trop tard, il ne restait plus qu'à fouiller les maisons, aidés parfois par les dénonciations de concurrents frustrés qui rompaient le silence de solidarité communal habituel. Au moment de perquisitionner

les maisons, comme par hasard les hommes n'étaient pas là et les femmes ne savaient rien. Si on découvrait des tonneaux de victuailles ou de vin camouflés, des vêtements ou ustensiles divers, la rapine ne pouvait pas être niée, mais les excuses étaient toujours les mêmes : ce sont les enfants qui les avaient trouvés ou ramenés à l'insu des parents, ou c'était de la récupération qu'on se promettait d'aller déclarer aux autorités. Et si l'on avait découvert cela, ce n'était pas par ratissage de la côte après la tempête, mais fortuitement en ramassant du varech pour fumer les terres.

Est-ce que, à la suite d'un naufrage, François Rondeau, de nuit et à marée basse, serait monté sur un navire naufragé et aurait récupéré ce qui, d'habitude, était cherché dans l'ordre : d'abord l'argent à la garde du capitaine, puis les instruments de navigation faciles à revendre assez cher, ultérieurement les gréements récupérables par les marins, enfin les bois de charpente ou de tonnellerie ? C'est fort possible et plus probable que la cassette dans le sable découverte en ramassant des algues. On comprend que, même illé-

gale, la simple récupération était plus facilement avouable que ce qui, aux yeux de la loi, était un acte de pillage. Faut-il retenir cette hypothèse ? Qu'importe : elle nous a invités à rejoindre le bord de mer un lendemain de tempête. Quant à la famille Rondeau, elle nous lègue le témoignage de son abondance !

En 1771, François Rondeau fait construire une demeure à La Jarne pour le prix de deux cent mille livres. Il est également propriétaire du terrain planté de vignes, situé actuellement de l'autre côté de la rue Vivonne. Un alignement de huit imposantes colonnes jumelles se répondent encore de part et d'autre de la rue, qui indique la continuité entre le logis et la terre en vis-à-vis. Au décès de Rondeau père, ses affaires sont reprises par ses fils François et notre Gabriel-Benjamin qui s'en sortent fort bien.

François Rondeau utilisa-t-il l'argent de la cassette pour s'installer à La Rochelle avant de construire sa maison à La Jarne ? Pourquoi pas ? Les parois sont ouverts !

Jean Vaillant

L'association Archéaunis

qui vient de fêter ses 20 ans d'existence, souhaite vous faire part de la parution de sa nouvelle revue traitant du passé et des découvertes effectuées dans les communes de l'Aunis. Un reportage de vues aériennes, l'origine du Châtelailon médiéval, la fouille d'une nécropole à L'Houmeau, les récentes mises au jour effectuées dans l'île de Ré ou des articles sur les techniques employées par les chercheurs... voilà le large éventail de ce que notre lectorat peut par exemple découvrir dans cette publication semestrielle qui profite des contributions

des meilleurs spécialistes professionnels ou bénévoles. Ce magazine tout en couleur comporte essentiellement des articles locaux qui collent au plus près de l'actualité. La ligne éditoriale porte un soin tout particulier à l'accessibilité des contenus et tous y trouveront un intérêt certain. N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir plus de détails, vous abonner, acquérir le numéro qui vous intéresse ou simplement nous aider par votre soutien à pérenniser cette publication.

Contact :
expressionhist@gmail.com
05.46.28.21.83
Association Archéaunis
1, rue Cavalier de la Salle
BP10278
17012 LA ROCHELLE Cedex 1

DISTRIBUTION des sacs poubelles

Comme chaque année, les services de la CDA viendront procéder à la distribution des sacs poubelles pour l'année 2010.

Du 2 février au 6 février 2010
Du mardi au vendredi 13 h 30 à 18 h
et le samedi de 9 h 30 à 11 h 30